Informations Municipales pour le Conseil communal du 9 novembre 2026

Plan d'affectation communal

En ce qui concerne le plan d'affectation communal, nous avons reçu deux oppositions dans le cadre de l'enquête complémentaire qui a pris fin il y a un mois. Pour rappel, cette enquête complémentaire était nécessaire en raison des deux parcelles dont nous avions contesté l'affectation en zone agricole. L'un des deux propriétaires concernés n'est toujours pas satisfait par l'affectation en zone de verdure d'une partie de sa parcelle ; l'autre opposant conteste certains éléments qui ne faisaient pas l'objet de cette enquête complémentaire et ne sont donc, à priori, pas recevables. La procédure nous impose toutefois d'organiser des séances de conciliation avec les deux opposants à la suite desquelles ce dossier devrait être prêt à vous être soumis pour validation.

Développement de la parcelle 1070 en zone d'utilité publique – projet d'EMS, de CAT et de cabinets médicaux

La boursière, Mme Laurence Fontana, et moi-même, avons récemment rencontré une délégation de la fondation « Nos Pénates » pour un échange au sujet des chiffres retenus par les deux expertises foncières dont nous disposons.

Aucune entente n'a pu être trouvée pour le moment, les délégués de la fondation « Nos Pénates » désirant en principe acheter la portion de terrain nécessaire à leur projet, et nous-mêmes, préférant tabler sur une rentabilisation sur le long terme par le biais d'une rente de superficie. Il est vrai que sur une durée de 90 ans d'un droit de superficie, cette solution revient pour eux à payer environ trois fois le prix du terrain.

Le prix du terrain au m2 en zone d'utilité publique ainsi que son potentiel de densification ont également été abordés sans toutefois que nous ne parvenions à un accord.

Nous avons dès lors convenu que la fondation « Nos Pénates » reprendrait contact avec la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale) afin de se renseigner sur la marge de manœuvre dont ils disposent en termes de subventions.

L'autre aspect à rediscuter concerne l'assise du projet sur le terrain qui est d'un peu moins de 7'000 m2 selon l'étude de faisabilité qui a été réalisée. Un redimensionnement du projet aurait un impact certain sur la rentabilité de la fondation exploitant les infrastructures prévues.

Lorsque ces éléments seront établis, nous serons en mesure de vous présenter un préavis qui offrira une solution pour valoriser cette parcelle.

Pour ce qui est du rachat de la parcelle 542 à l'hoirie propriétaire, j'ai eu leur notaire au bout du fil ce matin ; le plan de morcellement des parcelles a été établi par le géomètre et validé par la Municipalité ; ainsi l'acte de vente pourra être établi sur cette base et signé par les deux parties d'ici quelques semaines. La commune possèdera ainsi une parcelle 1070 d'un seul tenant (englobant la 542) d'une surface d'un peu plus de 10'000 m2.

Sandra Hulaas / 09.11.2026

Accueil des nouveaux habitants

La soirée réunissant les nouveaux résidents des trois dernières années s'est déroulée le 10 septembre avec succès. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent et ont pu découvrir le tissu associatif local grâce à la présentation des sociétés locales de notre commune. L'événement s'est conclu dans la convivialité autour de délicieuses pizzas préparées par l'épiZZerira de Morrens.

Construction de la nouvelle salle de gymnastique et de l'UAPE

Les travaux de la nouvelle salle de gymnastique ont démarré il y a quelques semaines. Après le décapage de la terre végétale, les sondages nécessaires au déplacement des conduites ont été réalisés. Le chantier se déroule conformément au planning, qui prévoit une mise à disposition du bâtiment à l'été 2028.

Emmanuel Lehnherr / 09.11.2026

Routes – réfection route d'Etagnières

À la suite d'une prise de contact avec la commune d'Etagnières, celle-ci nous a proposé de profiter des travaux de réfection routière réalisés sur son territoire pour effectuer également la réfection d'une partie de la route d'Étagnières.

Nous avons donc profité des travaux de réfection des routes réalisés sur cette commune pour reboucher deux parties de la route d'Etagnières, situées sur le territoire communal de Morrens. Ces travaux ont été effectués durant les vacances d'octobre.

Police – contrôle de vitesse

Comme annoncé lors du dernier Conseil communal, le radar a été installé à la route d'Échallens en date du 3 et 30 septembre 2026. Le constat de la gendarmerie est que le taux d'infractions à Morrens est supérieur de 1.37 % à la moyenne cantonale, avec 400 contrôles et 17 dénonciations. La gendarmerie devrait poursuivre ses contrôles sur cette route.

Véronique Forest / 09.11.2026

Vente de sapins

À l'approche des fêtes, venez choisir votre sapin ! Une vente est organisée le mercredi 9 décembre 2026, de 18h à 20h, devant la grande salle. Les sapins sont à réserver au préalable. Un vin chaud vous sera offert, dans une ambiance conviviale.

Frédéric Staehli / 09.11.2026